



Rapport Financier Semestriel

au 30 juin 2023

Les comptes semestriels résumés ont été arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de surveillance le 26 septembre 2023. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par le Commissaire aux comptes de la Société.



A PROPOS DE GENOMIC VISION

Genomic Vision entre dans une phase de croissance et d'innovation, stimulée par la demande croissante de thérapies avancées sophistiquées et ciblées et par l'attention accrue portée par les autorités réglementaires à la sécurité des thérapies.

Grâce à sa technologie innovante de peignage moléculaire et à ses équipes expérimentées, Genomic Vision est bien placée pour tirer parti de la demande croissante de solutions très précises, rapides et accessibles pour la caractérisation du génome des thérapies innovantes.

« Spin-off » de l'Institut Pasteur créée en 2004 par Aaron Bensimon, Genomic Vision est une société de biotechnologie qui développe et commercialise des produits et services basés sur l'analyse structurale et fonctionnelle des molécules individuelles d'ADN. La Société utilise une technologie de rupture - le « Peignage Moléculaire » - qui permet de couvrir la génomique structurale et la génomique fonctionnelle. En génomique fonctionnelle, elle permet d'étudier le cycle cellulaire, notamment l'analyse spatio-temporelle de la réplication. En génomique structurale, elle permet la visualisation directe de molécules individuelles d'ADN, pour détecter les variations structurales des génomes, à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société détient une licence exclusive et mondiale, consentie par l'Institut Pasteur, sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à cette technologie et ses applications.

Les plateformes et produits de Genomic Vision utilisant la technologie propriétaire du peignage moléculaire permettent à la Société de développer des applications dans différents domaines notamment ceux relevant de la médecine de précision, Bioproduction (Biomanufacturing), thérapie cellulaire et génique (Cell & Gene Therapy), découverte de médicaments (Drug Discovery).

Genomic Vision est basée à Bagneux. Elle a été introduite en bourse sur le marché d'Euronext à Paris, compartiment C, le 7 avril 2014 (FR0011799907 – GV).

Pour en savoir plus : www.genomicvision.com

Table des matières

1. Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel.....	3
2. Rapport d'activité sur les comptes semestriels résumés du 30 juin 2023	4
3. Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023	18
4. Comptes semestriels résumés 2023 – Normes IFRS	19

1. Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bagneux, le 29 septembre 2023

Aaron Bensimon, Président du directoire

2. Rapport d'activité sur les comptes semestriels résumés du 30 juin 2023- Normes IFRS

2.1 Principaux faits marquants de la période

2.1.1. Financement

Février 2023 : Tirage de la 2^{ème} tranche de 2 M€ dans le cadre du programme de financement conclu avec Winance

Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 mai 2022, le directoire a décidé le 13 février 2023 d'émettre, au profit de Winance (l'« Investisseur »), 2.000.000 d'OCABSA d'une valeur nominale de 2 M€ souscrites pour un montant total net de 1,920 M€, ainsi que 525.000 obligations convertibles en actions remises en paiement du second quart de la commission d'engagement de l'Investisseur. Le prix de souscription des OCABSA a été libéré en plusieurs fois dont la dernière partie le 13 février 2023. Le produit brut de cette deuxième tranche est donc de 2 M€ et le produit net de 1,920 M€.

Juin 2023 : Tirage de la 3^{ème} tranche de 2 M€ dans le cadre du programme de financement conclu avec Winance

Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 mai 2022, le directoire a décidé le 23 juin 2023 d'émettre, au profit de Winance (l'« Investisseur »), 2.000.000 d'OCABSA d'une valeur nominale de 2 M€ souscrites pour un montant total net de 1,92 M€, ainsi que 525.000 obligations convertibles en actions remises en paiement du troisième quart de la commission d'engagement de l'Investisseur. Le prix de souscription des OCABSA a été libéré en plusieurs fois dont la dernière partie le 23 juin 2023. Le produit brut de cette troisième tranche est donc de 2 M€ et le produit net de 1,92 M€.

2.1.2 Activité

Janvier 2023 : réussite du bêta test de FiberSmart®

FiberSmart®, nouveau logiciel d'analyse génomique, totalement intégré et fondé sur l'Intelligence Artificielle de pointe pour analyser rapidement la cinétique de répllication de l'ADN de manière simple, intuitive et fluide a été testé avec succès par les équipes de recherche d'AstraZeneca en Angleterre et par le département du Professeur Helmut Pospiech de l'Institut Fritz Lipmann en Allemagne.

Février 2023 : évaluation de l'utilisation des applications de Genomic Vision pour la caractérisation des variantes génétiques par le NIST.

Le NIST Genome Editing Consortium (« Consortium ») est un consortium de partenariat public-privé, établi au sein du NIST, dont l'objectif est de coopérer à l'élaboration de mesures et de normes d'édition du génome (normes de référence, méthodes de référence et données de référence), nécessaires pour renforcer la confiance dans l'évaluation de la modification du génome et l'utilisation de ces technologies dans les produits commercialisés et de recherche. Au sein de ce consortium, l'analyse de Contrôle Qualité (QCA - Quality Control Assay) de Genomic Vision a été utilisée pour identifier, caractériser et quantifier les variants génomiques de moyenne à grande taille qui surviennent dans une population humaine précise. Les résultats ont été compilés par le NIST et comparés à d'autres ensembles de données obtenus au sein du Consortium. Le NIST est arrivé à la conclusion que la technologie de Genomic Vision produisait des résultats de grande qualité. Les résultats du Consortium seront publiés à l'échelle mondiale par le NIST en 2023. La technologie de Genomic Vision permet une analyse hautement sensible et numériquement quantifiable des modifications structurales et fonctionnelles du génome et fournit un outil de contrôle de la qualité pour la sécurité et l'optimisation des cellules artificielles. Les données produites permettent une évaluation objective des événements génétiques par la visualisation directe des modifications sur des molécules d'ADN unique.

Mars 2023 : lancement de FiberSmart®, logiciel fondé sur l'intelligence Artificielle pour automatiser l'analyse génomique

- Une expérience utilisateur intuitive offrant jusqu'à trois fois plus de précision et une analyse dix fois plus rapide que nos précédents logiciels ;
- La technique exclusive de peignage de l'ADN offre de multiples applications potentielles, notamment pour le contrôle de la qualité des thérapies cellulaires et géniques.

Dans un premier temps, FiberSmart® sera disponible pour l'analyse du Replication Combing Assay (RCA), la méthode déposée de Genomic Vision pour la visualisation directe de la cinétique de réplication de l'ADN au niveau moléculaire. 242 Genomic Vision - Document d'Enregistrement Universel 2022 Le logiciel s'appuie sur des méthodes d'IA avancées pour visualiser et analyser la cinétique de réplication de l'ADN jusqu'à trois fois plus précisément et jusqu'à dix fois plus rapidement que les solutions logicielles existantes de Genomic Vision. De conception ergonomique, FiberSmart® offre une interface simple et conviviale, permettant une analyse rapide des signaux de réplication de l'ADN pour en déduire les paramètres essentiels décrivant la cinétique de réplication. La technologie a été testée et validée avec succès par AstraZeneca (LSE/STO/Nasdaq : AZN), et l'Institut Fritz Lipmann, en Allemagne.

Le logiciel est compatible avec la suite de scanners FiberVision® et FiberVision®S de Genomic Vision pour le test RCA de la technologie exclusive de peignage de l'ADN de la société, qui a de multiples applications potentielles, notamment dans le contrôle de qualité des thérapies cellulaires et géniques.

Avril 2023 : Genomic Vision a rejoint France BioLead pour participer au développement et à l'innovation des produits biopharmaceutiques en France

- L'intégration de Genomic Vision reflète la décision stratégique de la société à réorienter ses activités autour de l'innovation et l'accélération de la Bioproduction ;
- La technologie du peignage moléculaire est un outil unique et différenciateur pour la caractérisation de cellules transformées utilisé à des fins de Bioproduction.

L'Association France BioLead a été lancée officiellement en décembre 2022 par l'Etat et 15 membres fondateurs, acteurs de l'ensemble des chaînes de valeur de la Bioproduction. Sa mission est de structurer, piloter, accompagner, animer et faire rayonner la filière française de Bioproduction et ses acteurs. Elle a pour raison d'être de soutenir le développement des différentes chaînes de valeur technologique d'une Bioproduction française souveraine et innovante sur tout le cycle de vie du biomédicament, d'assurer la disponibilité des biomédicaments pour les patients et, de construire une industrie attractive et reconnue, notamment à l'international. Ses trois objectifs majeurs à horizon 2030 sont de : doubler la part de biomédicaments produits sur le sol français, doubler le nombre d'emplois du secteur (passer de 10 000 à 20 000 emplois), permettre l'émergence d'au moins 1 nouvelle licorne et 5 nouvelles ETI de la biotech.

Juin 2023 : Genomic Vision conclut un accord technologique avec l'ICR à Londres

- Le scanner de fluorescence avancé de Genomic Vision, FiberVision®S, et le nouveau logiciel FiberSmart, au service de la recherche à l'ICR, The Institute of Cancer Research;
- Une validation supplémentaire des technologies et applications logicielles de Genomic Vision, accélérant les résultats de la recherche et du développement ;
- Un accord visant à fournir des revenus annuels récurrents provenant de la vente de consommables associés à FiberVision®S et FibertSmart®.

L'accord avec The Institute of Cancer Research, Londres, porte sur l'achat des produits FiberVision®S et FiberSmart® de la Société. Il comprend un paiement initial unique avec la possibilité de revenus récurrents supplémentaires provenant de la vente de produits consommables liés à FiberVision®S et FiberSmart®.

Jun 2023 : Genomic Vision conclut un accord de distribution avec CliniSciences

- Un accord de distribution exclusif pour accélérer la commercialisation des produits Genomic Vision sur les principaux marchés européens ;
- L'accord donne accès aux canaux de distribution établis de CliniSciences, à sa base de clients et à sa présence directe sur le marché dans plus de 15 pays européens ;
- L'accord réaffirme la nouvelle stratégie de Genomic Vision axée sur la découverte de médicaments et la bioproduction.

2.2 Activité de la société

Forte de sa nouvelle équipe de direction, Genomic Vision s'engage à fournir des solutions génomiques de pointe jouant un rôle fondamental dans le contrôle qualité et les normes de bioproduction, pour soutenir le développement des thérapies cellulaires et géniques. La Société s'appuie sur sa technologie de peignage moléculaire (Molecular Combing Technology - MCT) afin de capitaliser sur la forte croissance de la demande de solutions précises, rapides et accessibles pour la caractérisation du génome. Elle se concentre sur les domaines suivants:

- Bioproduction - une caractérisation complète du matériel génétique conformément aux exigences de contrôle qualité pour la bioproduction.
- Thérapies cellulaires et géniques - contrôle de la qualité et de la sécurité, et prédiction des performances des lignées cellulaires à l'aide de l'IA afin d'assurer la conformité ; limiter les risques de développement potentiels, raccourcir les délais, réduire les coûts et optimiser les résultats.
- Découverte de médicaments - identification précoce pour évaluer l'efficacité des traitements oncologiques ciblant la réplication et/ou la réparation de l'ADN.

La Société poursuit ses objectifs stratégiques, dont le développement de la plateforme MCT de nouvelle génération en partenariat avec Cambridge Consultants. Cette nouvelle plateforme, utilisant une technologie fluide miniaturisée, permet une expérience utilisateur plus simple, tout en réduisant les délais d'analyse, en automatisant le traitement des échantillons et en améliorant significativement la capacité de traitement de l'information. La Société a pour objectif de lancer sa plateforme technologique de nouvelle génération en fin d'année 2024. Cette dernière facilitera la transition vers un business model mixte à revenus récurrents, basé sur les produits, les consommables et des accords de partenariats industriels.

Grâce à la puissance de l'IA, Genomic Vision améliore la précision et l'adaptabilité de l'analyse génomique, accélère sa réalisation de 30% et réduit les marges d'erreur de 50%. FiberSmart® est un logiciel d'analyse de données qui s'appuie sur des algorithmes d'IA avancés pour analyser les résultats du test RCA (Replication Combing Assay). Lancé début mars 2023, FiberSmart® a été testé et validé par AstraZeneca (LSE/STO/Nasdaq : AZN), et l'Institut Fritz Lipmann, en Allemagne. Il propose des améliorations notables en termes de vitesse et de précision de l'analyse des données par rapport aux solutions logicielles existantes tout en fournissant une analyse prédictive avec un degré de précision de 95% grâce à l'IA.

Cette stratégie couplant l'IA et la génomique, soutenue par des partenariats stratégiques, place la Société à l'avant-garde de l'industrie de la génomique, un marché global qui devrait atteindre 62,9 milliards \$ d'ici 2028. Tournée vers l'avenir, Genomic Vision prouve son engagement à participer à la révolution de la génomique menée grâce à l'IA, lui permettant d'être l'un des précurseurs de cette industrie à forte croissance. Le marché adressable par la technologie de Genomic Vision et ses services associés est estimé à 4,8 milliards \$ avec une croissance annuelle moyenne à deux chiffres.

Pour développer davantage les applications potentielles de technologie d'analyse de l'ADN, Genomic Vision a lancé un programme scientifique de quatre ans en collaboration avec le Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille. Ce programme, lancé en 2022, se concentre sur le développement de tests de diagnostic compagnons à l'aide de la technologie TeloSizer® de Genomic Vision, une méthode novatrice pour la mesure de haute précision de la longueur et de la distribution des télomères. Cette technologie peut révéler des liens entre la longueur des télomères et la survenue et la sévérité de maladies comme le cancer et les maladies liées à l'âge. La collaboration est en cours et des résultats sont attendus d'ici la fin du programme, en 2026.

En plus du développement de la prochaine génération de technologies, Genomic Vision accroît son engagement auprès des institutions académiques et de l'industrie, afin de dynamiser le développement de sa plateforme et d'améliorer sa portée dans l'écosystème de la Bioproduction.

2.3 Rapport semestriel d'activité : examen de la situation financière et du résultat de la Société

2.3.1 Formation du résultat

Produits des activités ordinaires

En milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Marché France	110	76	34
Marché USA	182	300	-118
Marché EMEA	301	135	166
Total Chiffre d'affaires	593	511	82
Financements publics de dépenses de recherche	233	232	1
Total des produits des activités ordinaires	826	743	83

Le total des revenus de l'activité au 30 juin 2023 s'élève à 826 K€ et est en hausse de 11 % par rapport à la même période en 2022. Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires du premier semestre 2023 (593 K€) est en hausse de 82 K€ par rapport à 2022, ces deux exercices comptables incluant chacun la vente d'une plateforme (vente à l'université de Floride en 2022 et à l'ICR au UK ce semestre). La société poursuit la consolidation de son offre et est plus efficace dans la logistique et la relation clients.
- Les autres revenus, d'un montant de 233 K€ au 30 juin 2023, correspondant au crédit d'impôt recherche qui reste stable.

Résultat opérationnel

En milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Total des produits des activités	826	743	83
Coût des ventes	- 66	- 90	24
Recherche et Développement	- 3 164	- 1 608	- 1 556
Ventes et Marketing	- 457	- 269	- 188
Frais généraux	- 1 387	- 1 331	- 56
Autres produits courants	145	115	31
Autres charges courantes	- 1 027	- 12	- 1 015
Résultat courant opérationnel	- 5 130	- 2 454	- 2 677
Autres charges et produits opérationnels	-	56	56
Résultat opérationnel	- 5 130	- 2 510	- 2 621

Le résultat opérationnel, en baisse de 2 621 K€ au 30 juin 2023, a principalement été impacté par la hausse des charges opérationnelles courantes et qui se décomposent dans une large mesure comme suit, en plus du cout des ventes :

- 3,1 M€ de frais de R&D, en hausse de 1,6 M€, la société ayant intensifié ses efforts de recherche et développement avec les principaux projets à plus forte valeur ajoutée tels que le logiciel FiberSmart® mis sur le marché en mars 2023, l'étude sur les télomères, le Gene Editing ou encore la Bioproduction. Depuis 2022, la société travaille conjointement sur le projet de développement d'une nouvelle plateforme technologique avec Cambridge Consultants. L'objectif est de développer un système intégré de bout en bout (IFC + microscope à épifluorescence) pour l'automatisation du flux de travail du wet-lab et le développement d'un nouveau système d'imagerie. Le cout de cette collaboration se chiffre à 0,7 M€ à fin juin 2023 (contre 0 sur le premier semestre 2022 et 0,2 M€ sur le deuxième semestre).
- 0,45 M€ de dépenses associées aux ventes et au marketing, en hausse de 188 K€ par rapport au 30 juin 2022 consécutivement à la réorganisation des effectifs au niveau de ce département, présence forte dans les salons scientifiques et commerciaux et refonte de la communication digitale.
- 1,4 M€ de frais généraux, comprenant notamment le cout d'une étude stratégique à hauteur de 0,3M€.
- Les autres charges courantes à hauteur de 1 M€ se décomposent comme suit :
 - o Dépréciation des stocks 860 K€ portant sur d'anciens scanners (FiberVision®) non fonctionnels,

- Provision pour litige 127 K€ : 100 K€ de litige salariale et 27 K€ de litige fournisseur.

Résultat net

En milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Résultat opérationnel	- 5 130	- 2 510	- 2 621
Coût de l'endettement financier net	- 1 249	- 48	- 1 201
Autres produits financiers	4	26	23
Autres charges financières	- 24	- 18	7
Résultat courant avant impôts	- 6 400	- 2 493	- 3 907
Impôt sur les sociétés	-	18	18
Résultat net	- 6 400	- 2 568	- 3 832

Les intérêts et charges financières sont principalement liés au coût de la dette financière ainsi qu'au retraitement IFRS 16.

2.3.2 Analyse du bilan

Revue de l'actif

En milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	23	37
Immobilisations corporelles	1 228	1 045
Autres actifs financiers non courants	363	356
Actifs non courants	1 614	1 438
Stocks	290	1 391
Avances et acomptes versés		
Créances clients et comptes rattachés	665	406
Autres créances et comptes de régularisation	1 373	993
Créances clients et autres débiteurs	2 039	1 400
Trésorerie et équivalents trésorerie	14	760
Actifs courants	2 342	3 551
TOTAL DE L'ACTIF	3 957	4 989

Actifs non courants

Les immobilisations corporelles nettes comptabilisent :

- L'activation de scanners utilisés en interne à hauteur de 99 K€ en valeur nette,
- le retraitement IFRS 16 lié aux loyers du siège social de la société à hauteur de 731 K€ contre 630 K€ à fin 2022, en baisse de 101 K€ liée à l'amortissement de la période.
- des investissements se chiffrant à 257 K€ sur la période, réparties comme suit :
 - o Equipements techniques pour 44,3 K€,
 - o Travaux d'aménagement pour 143 K€,
 - o Matériel informatique pour 69 K€.

Actifs courants

L'évolution des actifs courants nets résulte principalement de :

- La baisse des stocks de l'ordre de 1,1 M€ suite à la dépréciation des scanners et aux reclassements en immobilisations de ceux utilisés en interne,
- La baisse de la trésorerie de l'ordre de 0,7 M€,
- Compensées par la hausse des autres créances de 0,4 M€ en lien avec le CIR qui a été perçu courant août.

Revue du passif

En milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Capital	3 859	1 145
Primes d'émission	27 816	27 163
Résultat	-6 400	-6 790
Réserves	-28 046	-22 806
CAPITAUX PROPRES	-2 771	-1 289
Emprunts bancaires et avances remboursables	785	2 125
Engagements pour retraites	241	241
Passifs non courants	1 026	2 366
Emprunts	197	311
Dettes sociales	1 101	1 221
Dettes fiscales (hors IS)	141	79
Fournisseurs	3 365	1 550
Passifs sur contrat	120	91
Provisions courantes	778	652
Dettes diverses		8
Passifs courants	5 702	3 912
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	3 957	4 989

Capitaux propres

Au 30 juin 2023, le capital est composé de 385.886.117 actions entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,01€. La hausse de 2 714 K€ résulte exclusivement de la conversion des OCABSA.

Passifs non courants et passifs courants

Les passifs non courants et courants évolue à la hausse au global de 0,45 M€ décomposée comme suit :

- hausse des dettes fournisseurs de 1,8 M€ corrélativement à la baisse de la trésorerie disponible,
- baisse de la dette liée au contrat Winance de l'ordre de 1,3 M€, résultant de l'impact de son évaluation à la juste valeur.

2.4 Événements postérieurs au 30 juin 2023

Juillet 2023 : Genomic Vision lance HexaCard® un nouveau service pour la caractérisation des lignées cellulaires transformées

- HexaCard® est un service innovant permettant d'améliorer le contrôle qualité dans la caractérisation des cellules pour les applications de Bioproduction, et de thérapie cellulaire et génique ;
- Il offre une méthode d'analyse très précise pour caractériser les lignées cellulaires transformées, avec la possibilité d'évaluer six paramètres critiques en un seul essai ;
- Et permet d'identifier la stabilité du transgène, la clonalité des cellules et fournit une carte d'identité génétique unique pour chaque clone ou lot, garantissant ainsi la précision de l'ensemble du pipeline de production.

Amendement au contrat de financement Winance daté du 11 avril 2022

La baisse du cours de bourse qui est passé en dessous de la valeur nominale de l'action (0.01 €) depuis le 11 juillet 2023 a conduit la société et son financeur à revoir les termes du contrat conclu le 11 avril 2022. En effet, le contrat prévoyait la suspension de tout tirage au titre de la ligne de financement en cas de survenance de ce cas de figure. Dans ce contexte, un avenant au contrat d'émission et de souscription d'OCABSA a été signé le 26 juillet 2023. Il prévoit notamment les amendements suivants :

Prolongation de la période de remédiation :

Si le cours de l'action est inférieur à la valeur nominale d'une action pendant cinq (5) jours de bourse consécutifs, l'émetteur n'a pas le droit d'envoyer une demande à l'investisseur. Si cette situation dure plus de quinze (15) jours de bourse, elle constitue un cas de défaut.

Nonobstant la disposition ci-dessus, l'émetteur pourra bénéficier d'une prolongation de la période de remédiation jusqu'à trois (3) mois, à compter du 6^e jour de bourse après la survenance du cas de défaut, sous réserve d'un consentement mutuel écrit des deux parties.

Pendant cette période de remédiation prolongée, l'Émetteur doit prendre avec diligence toutes les mesures nécessaires pour remédier au cas de défaut et ramener le cours de l'action au-dessus de la valeur nominale pendant une période d'au moins 14 jours de bourse.

Si l'émetteur remédie avec succès au cas de défaut au cours de la période de remédiation prolongée, l'investisseur s'engage à ne pas exercer son droit de résiliation unilatérale de la convention en raison de la survenance du cas de défaut.

Mécanisme d'indemnisation :

Si, lors de la conversion des Titres, le Prix de conversion des Titres convertis est inférieur à la Valeur nominale, l'Émetteur émettra un nombre d'actions égal au montant de conversion divisé par la valeur nominale.

En outre, l'émetteur paiera à l'Investisseur un montant égal à la différence, cette dernière étant calculée comme suit : montant de conversion moins (la valeur du nombre d'Actions émises multipliée par quatre-vingt-douze pour cent (92%) du VWAP de clôture le plus bas au cours de la Période de fixation du prix).

Tirages partiels sur le contrat de financement

Consécutivement à la conclusion de l'amendement au contrat de financement, Genomic Vision a procédé à des tirages partiels sur sa ligne de financement pour un montant global de 450 K€ réparti sur les mois de juillet et août.

Litige avec l'ancienne Présidente du Directoire

Dans le cadre du litige opposant la société à son ancienne Présidente du Directoire, le Tribunal de commerce de Nanterre dans son jugement rendu le 12 juillet 2023 a débouté la demanderesse de l'ensemble de ses demandes. Un appel a été interjeté devant la cour d'appel de Versailles le 4 septembre 2023, la provision de 607 K€ comptabilisée au 31 décembre 2022 est donc maintenue au 30 juin 2023.

2.5 Evolutions et perspectives

Au second semestre 2023, la Société va continuer à se concentrer sur ses programmes de recherche et développement déjà en cours tout en mettant en œuvre son plan de réduction des dépenses.

2.6 Transactions avec les parties liées

Comme pour la clôture précédente, il n'a pas été constaté d'opérations significatives conclues par la société avec des parties liées.

2.7 Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats de la Société sont de même nature que ceux exposés au chapitre 2 "Facteurs de Risque", du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2023 sous le numéro D.23-0383. Genomic Vision n'anticipe pas d'évolution de ces risques hormis pour le point suivant :

Contrat de financement Winance

A la date du présent rapport financier, le cours de bourse n'est pas remonté au-dessus de la valeur nominale, compromettant ainsi l'exécution du contrat de financement.

Continuité d'exploitation

Compte tenu de son stade de développement stratégique et notamment de ses forts investissements en Recherche et Développement, GENOMIC VISION ne génère pas encore de cash-flow positif et ne prévoit pas, selon son business-plan actuel, d'atteindre son point d'auto-financement avant deux exercices supplémentaires. La Société dépend donc à ce stade de financements externes (OCABSA, partenariats industriels structurants, CIR).

Sur la base des seules ressources financières mobilisables dont elle dispose au 30 juin 2023, la Société peut financer ses activités, selon son business plan actualisé, jusqu'à fin octobre 2023, et ceci sans recours à de nouveaux financements.

Toutefois, les actions décrites ci-dessous sont en cours de réalisation avec force et détermination par l'équipe dirigeante :

- Restructuration de l'activité opérationnelle autour de trois pôles identifiés, Services, Bioproduction et Diagnostics et ce afin de suivre et de servir au plus près les besoins clients et de permettre la mise en place d'éventuels partenariats sectoriels forts avec des industriels de renom,
- Restructuration du Financement de l'activité, en effet en complément du support de son financier historique, Winance, et malgré l'environnement boursier difficile, la société travaille à l'établissement d'une nouvelle source de financement de type Fonds de dettes, moins dilutif. L'opération, qui devrait permettre d'assurer une partie des besoins en financement de l'activité d'ici l'atteinte du point d'autofinancement, fera, le cas échéant, l'objet d'une communication complète auprès du marché,
- Mise en œuvre d'un plan d'économie essentiellement axé sur les frais de structures et l'internalisation des tâches précédemment assurées par des sociétés externes, et pour la prise en charge desquelles les équipes internes sont désormais suffisamment expérimentées.

Dans l'hypothèse où la Société n'aurait accès à aucun autre financement complémentaire, son insuffisance de financement démarrerait en novembre 2023, et pourrait atteindre 3 M€ au 31 décembre 2023, puis s'accroître de l'ordre de 9 M€ à fin septembre 2024.

Compte tenu du degré d'avancement de son projet industriel, des ventes déjà réalisées, du retour positif et de l'intérêt de la communauté scientifique et industrielle, ainsi que de l'ensemble des informations dont elle dispose, la Société estime qu'à ce stade, la probabilité qu'elle ne puisse pas trouver les financements nécessaires pour poursuivre ses activités, apparait modérée, sans toutefois pouvoir exclure un tel risque. En effet, le contexte géopolitique, économique, boursier et financier actuel pourrait, notamment à court-terme, rendre plus difficile la sécurisation par GENOMIC VISION, des financements dont elle a besoin, cette sécurisation dépendant par ailleurs en partie du bon déroulement du business plan de la Société, et en particulier de l'évolution de ses ventes, de la maîtrise de ses coûts ainsi que de la vitesse de mise sur le marché de ses projets de Recherche et Développement.

GENOMIC VISION mène une politique active de communication avec ses investisseurs, et de recherche de nouveaux financements (fonds propres, soutiens publics ou autres types de financement) tant en France qu'à l'étranger. Elle estime pouvoir compter sur le soutien de ses principaux actionnaires existants, et confirme travailler à réduire son « cash-burn » en mettant en œuvre des mesures d'économies.

La Société anticipe une extension progressive de son horizon de financement à 12 mois, en plusieurs étapes : la concrétisation à très court-terme d'opérations sur lesquelles elle travaille de manière active et qui devraient lui permettre de renforcer ses fonds propres et ainsi de poursuivre ses activités sur l'exercice ; puis d'autres initiatives complémentaires lui permettant d'étendre son horizon financier au moins jusqu'à fin 2024.

Les comptes ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation qui suppose que la société continuera ses activités opérationnelles dans un futur prévisible et pourra faire face à ses échéances. Bien que l'issue de la situation décrite plus haut soit incertaine pour les raisons exposées, la société a estimé que la préparation des comptes sur la base de la continuité d'exploitation est appropriée.

3. Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous vous présentons notre rapport sur :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société GENOMIC VISION, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Impossibilité de conclure sur les comptes

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur les comptes semestriels résumés.

Comme indiqué dans la note « Continuité d'exploitation » des « Principales méthodes comptables » de l'annexe figurant en page 11, avec les seules ressources financières mobilisables dont elle dispose, la Société peut financer ses activités, selon son business plan actualisé, jusqu'à fin octobre 2023, et ceci sans recours à de nouveaux financements. Toutefois, la société a préparé les comptes semestriels résumés selon le principe de continuité d'exploitation sur la base d'actions en cours de réalisation par l'équipe dirigeante dont l'issue est encore incertaine à ce jour. Il résulte de cette situation une incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation de la société.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de formuler une conclusion sur les comptes semestriels résumés.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Paris, le 29 septembre 2023

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale de Paris

Mohamed BENNANI

Associé

4. Comptes semestriels résumés 2023 – Normes IFRS

États financiers semestriels résumés
en normes IFRS

30 juin

2023

GENOMIC VISION

Table des matières

1	<u>ÉTATS DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE AU 30 JUIN 2023</u>	21
1.1	<u>Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global</u>	21
1.2	<u>État de la situation financière – Actif</u>	22
1.3	<u>État de la situation financière – Capitaux propres et passif</u>	23
1.4	<u>État des flux de trésorerie</u>	24
1.5	<u>Tableau de variation des capitaux propres</u>	25
2	<u>ANNEXES AUX COMPTES</u>	26
2.1	<u>Présentation de l'activité et des événements majeurs</u>	26
2.1.1	<u>Information relative à la Société et à son activité</u>	26
2.1.2	<u>Événements majeurs du premier semestre 2023</u>	27
2.2	<u>Principes et méthodes comptables</u>	28
2.2.1	<u>Base de préparation et de présentation des comptes semestriels résumés du 30 juin 2023</u>	28
2.2.2	<u>Principales méthodes comptables</u>	30
2.3	<u>Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables</u>	32
2.4	<u>NOTES</u>	33
	<u>NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	33
	<u>NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	33
	<u>NOTE 3 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS</u>	33
	<u>NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE</u>	34
	<u>NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE</u>	34
	<u>NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</u>	34
	<u>NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</u>	35
	<u>NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES</u>	35
	<u>NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</u>	38
	<u>NOTE 10 : PROVISIONS</u>	38
	<u>NOTE 11 : PASSIFS SUR CONTRATS</u>	39
	<u>NOTE 12 : FOURNISSEURS</u>	39
	<u>NOTE 13 : INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN ET EFFET RESULTAT</u>	40
	<u>NOTE 14 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT</u>	41
	<u>Note 14.1 : Produits des activités ordinaires</u>	41
	<u>Note 14.2 : Nature des dépenses allouées par fonction</u>	41
	<u>Note 14.3 : Autres produits et charges courantes</u>	42
	<u>Note 14.4 : Autres produits et charges opérationnels</u>	42
	<u>Note 14.5 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers</u>	43
	<u>NOTE 15 : RESULTAT PAR ACTION</u>	44
	<u>NOTE 16 : IMPOT</u>	44
	<u>NOTE 17 : INFORMATION SECTORIELLE</u>	44
	<u>NOTE 18 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS</u>	46
	<u>NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	49
	<u>NOTE 20 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	49
	<u>NOTE 21 : RELATIONS AVEC DES PARTIES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX</u>	50

ÉTATS DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE AU 30 JUIN 2023

1.1 Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Notes	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires		593	511
Autres produits		233	232
Total des produits des activités	<u>14.1</u>	826	743
Coût des ventes		-66	-90
Recherche et Développement	<u>14.2</u>	-3 164	-1 608
Ventes et Marketing	<u>14.2</u>	-457	-269
Frais généraux	<u>14.2</u>	-1 387	-1 331
Autres produits courants	<u>14.3</u>	145	115
Autres charges courantes	<u>14.3</u>	-1 027	-12
Résultat courant opérationnel		-5 130	-2 454
Autres produits opérationnels	<u>14.4</u>	25	10
Autres charges opérationnelles	<u>14.4</u>	-25	-67
Résultat opérationnel		-5 130	-2 510
Coût de l'endettement financier net	<u>14.5</u>	-1 249	-48
Autres produits financiers	<u>14.5</u>	4	26
Autres charges financières	<u>14.5</u>	-24	-18
Résultat courant avant impôts		-1 269	-2 549
Impôt sur les sociétés	<u>16</u>		-18
Résultat net		-6 400	-2 568
<i>Résultat net par action</i>		<i>(0,06)</i>	<i>(0,05)</i>
<i>Résultat net dilué par action</i>		<i>0,06</i>	<i>(0,05)</i>
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		4 602	28
Provision pour départ à la retraite IAS19			
Variation des passifs financiers évalués à la juste valeur (composante risque de cré		4 602	
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat		0	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 602	
RÉSULTAT GLOBAL		-1 798	-2 568
<i>Résultat global par action</i>		<i>(0,05)</i>	<i>(0,05)</i>
<i>Résultat global dilué par action</i>		<i>0,05</i>	<i>(0,05)</i>

1.2 État de la situation financière – Actif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2023	31/12/2022
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	<u>1</u>	23	37
Immobilisations corporelles	<u>2</u>	1 228	1 045
Autres actifs financiers non courants	<u>3</u>	363	356
Actifs non courants		1 614	1 438
Stocks	<u>5</u>	290	1 391
Avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés		665	406
Autres créances et comptes de régularisation		1 373	993
Créances clients et autres débiteurs	<u>6</u>	2 039	1 400
Trésorerie et équivalents trésorerie	<u>7</u>	14	760
Actifs courants		2 342	3 551
TOTAL DE L'ACTIF		3 957	4 989

1.3 État de la situation financière – Capitaux propres et passif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2023	31/12/2022
Capital		3 859	1 145
Primes d'émission		27 816	27 163
Résultat		-6 400	-6 790
Réserves		-28 046	-22 806
CAPITAUX PROPRES	<u>8</u>	-2 771	-1 289
Emprunts bancaires et avances remboursables	<u>9</u>	785	2 125
Engagements pour retraites		241	241
Passifs non courants		1 026	2 366
Emprunts	<u>9</u>	197	311
Dettes sociales		1 101	1 221
Dettes fiscales (hors IS)		141	79
Fournisseurs	<u>12</u>	3 365	1 550
Passifs sur contrat	<u>11</u>	120	91
Provisions courantes	<u>10</u>	778	652
Dettes diverses			8
Passifs courants		5 702	3 912
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		3 957	4 989

1.4 État des flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
RESULTAT NET	-6 400	-2 568
Dotations nettes aux amortissements et provisions	670	121
Plus et moins values de cession	0	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	-5 730	-2 446
Coût de l'endettement financier	1 249	48
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	0	0
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	-4 481	-2 399
Impôts versés	0	0
Variation des clients et autres débiteurs	-639	510
Variation des stocks	651	26
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	1 778	225
Variation du BFR lié à l'activité	1 790	761
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-2 690	-1 685
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition immos corporelles	-289	-29
Encaist / cession d'immos corp et incorp	25	0
Subventions d'investissement encaissées		
Autres actifs financiers courants Acquisitions	-7	-2
Autres actifs financiers courants Décaissements		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-271	-31
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		-1
Encaissements provenant d'emprunts	2 337	594
Actions propres	11	
Remboursement d'emprunt	-94	-181
Coût d'endettement / intérêts versés		
Intérêts versés sur passifs de location	-39	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 215	412
VARIATION DE TRESORERIE	-746	-1 304
Incidence des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	760	2 288
TRESORERIE A LA CLOTURE	14	984

1.5 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Résultat	Réserves	Total
31/12/2021	60 553 948	6 055	25 022	-4 998	-23 010	3 070
Augmentation de capital	53 915 505	-4 911	2 137		3 913	1 139
Affectation RAN				4 998	-4 998	0
Paielements fondés sur des actions						0
Dividendes					0	0
Résultat de la période				-6 790		-6 790
Actions propres					-44	-44
Gains et pertes actuariels					72	72
Emission de BSA			3			0
Variation des passifs financiers évalués à la juste valeur					1 262	1 262
Autres			1			1
31/12/2022	114 469 453	1 145	27 163	-6 790	-22 806	-1 289
Augmentation de capital	271 416 664	2 714	647		-3 063	298
Affectation RAN				6 790	-6 790	0
Paielements fondés sur des actions						0
Dividendes						0
Résultat de la période				-6 400		-6 400
Actions propres					11	11
Gains et pertes actuariels						0
Emission de BSA			6			6
Variation des passifs financiers évalués à la juste valeur					4 602	4 602
Autres						0
30/06/2023	385 886 117	3 859	27 816	-6 400	-28 047	-2 771

ANNEXES AUX COMPTES

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts minimes d'arrondis.

1.6 Présentation de l'activité et des événements majeurs

1.6.1 Information relative à la Société et à son activité

Genomic Vision entre dans une phase de croissance et d'innovation, stimulée par la demande croissante de thérapies avancées sophistiquées et ciblées et par l'attention accrue portée par les autorités réglementaires à la sécurité des thérapies.

Grâce à sa technologie innovante de peignage moléculaire et à ses équipes expérimentées, nous pensons que Genomic Vision est bien placée pour tirer parti de la demande croissante de solutions très précises, rapides et accessibles pour la caractérisation du génome des thérapies innovantes.

« Spin-off » de l'Institut Pasteur créée en 2004 par Aaron Bensimon, Genomic Vision est une société de biotechnologie qui développe et commercialise des produits et services basés sur l'analyse structurale et fonctionnelle des molécules individuelles d'ADN. La Société utilise une technologie de rupture - le « Peignage Moléculaire » - qui permet de couvrir la génomique structurale et la génomique fonctionnelle. En génomique fonctionnelle, elle permet d'étudier le cycle cellulaire, notamment l'analyse spatio-temporelle de la réplication. En génomique structurale, elle permet la visualisation directe de molécules individuelles d'ADN, pour détecter les variations structurales des génomes, à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société détient une licence exclusive et mondiale, consentie par l'Institut Pasteur, sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à cette technologie et ses applications.

Les plateformes et produits de Genomic Vision utilisant la technologie propriétaire du peignage moléculaire permettent à la Société de développer des applications dans différents domaines notamment ceux relevant de la médecine de précision, Bioproduction (Biomufacturing), thérapie cellulaire et génique (Cells & Genes Therapies), découverte de médicaments (Drugs Discovery).

Adresse du siège social :

80-84 rue des Meuniers 92 220 Bagneux.

1.6.2 Événements majeurs du premier semestre 2023

Activité de Recherche et Développement

Sur le premier semestre 2023, la société a poursuivi ses efforts de Recherche et Développement déjà en cours sur le précédent exercice et axés sur la Bioproduction, les thérapies cellulaires et géniques et la découverte de médicaments.

Bioproduction

La société continue à travailler sur la caractérisation et le contrôle qualité de lignées cellulaires dans le cadre de la bio-production de protéines recombinantes ou appliquées à la thérapie génique ou cellulaire. Il s'agit d'un placement stratégique de Genomic Vision dans le domaine de la Bioproduction et du Biomanufacturing. Les clients du produit final sont les suivants :

- CMO/CDMO,
- Industriels pharmaceutiques et Biopharmaceutiques,
- Cliniques et laboratoires, - hôpitaux.

Plateforme technologique

La société poursuit le développement de la nouvelle plateforme technologique conjointement avec Cambridge Consultants. L'objectif est de développer un système intégré de bout en bout (IFC + microscope à épifluorescence) pour l'automatisation du flux de travail du wet-lab. et le développement d'un nouveau système d'imagerie. L'étude a démarré courant 2022 et se poursuit sur 2023, la société ayant pour objectif de lancer sa plateforme technologique de nouvelle génération en fin d'année 2024.

Logiciel intégrant de l'Intelligence Artificielle et Amélioration du workflow

Les efforts se sont poursuivis dans le développement de logiciels experts utilisant l'intelligence artificielle et dans l'amélioration de différentes étapes du workflow, l'objectif étant de développer des systèmes intégrés, depuis la préparation des échantillons jusqu'au rendu et l'interprétation des résultats. Lancé début mars 2023, FiberSmar a été testé et validé par AstraZeneca et l'Institut Fritz Lipmann, en Allemagne.

Télomères

Genomic Vision développe une nouvelle approche utilisant sa technologie du peignage moléculaire, couplé aux algorithmes d'intelligence artificielle (AI) pour la mesure physique des télomères. Cette nouvelle approche, sans précédent, permettra d'étendre son offre qui consiste aujourd'hui à la mesure précise de la longueur physique de l'ensemble des télomères du génome et qui s'étendra à la mesure de la longueur physique de façon individuelle pour chacun des chromosomes.

Genomic Vision pourra ainsi explorer et corrélérer la longueur des télomères à différentes pathologies, maladies génétiques et phénomènes de vieillissement cellulaires. La Société a poursuivi des travaux sur cet axe scientifique au cours de 2023, notamment en collaboration avec le CNRS-CRCM.

Gene editing

L'intérêt du Peignage Moléculaire comme outil de contrôle qualité du Gene Editing a été démontré initialement lors d'une collaboration de recherche avec Editas Medicine. L'avantage de la technologie sur ce domaine en particulier repose essentiellement sur l'absence d'amplification de l'ADN avant analyse (aucune mutation engendrée lors de la préparation de l'échantillon), et la capacité à détecter, avec une sensibilité très élevée, tout type d'évènements, attendus ou non, et potentiellement très rares. La plupart de ces évènements indésirables rares seraient éliminés par des techniques de type séquençage du fait des données trop peu fréquentes pour être statistiquement fiables. La Société a poursuivi ses travaux de R&D et a commercialisé des services dans ce domaine en 2023.

Papillomavirus humain (HPV)

L'identification d'un biomarqueur permettant de prédire la gravité et l'évolution des lésions cervicales est en cours de développement grâce aux données clinique d'une étude menée en République tchèque. Les équipes BIOIT de Genomic vision travaillent sur le développement d'un nouvel algorithme afin de - Réduire le nombre de fausses segmentations, - Détecter la plupart des signaux, - Obtenir une segmentation précise des signaux. La partie pronostique (longitudinale) s'est achevée en début d'année 2023.

Activité commerciale

La société a mis en œuvre son nouveau plan stratégique et a recentré ses activités notamment sur l'activité « Services », elle a consolidé son offre, avec une augmentation des commandes en instrumentation sur le premier semestre 2023.

Opération de financement avec Winance

Dans le cadre du programme de financement conclu avec Winance, la société a procédé au tirage des tranches 2 et 3 soit un produit net de 3,84 M€.

1.7 Principes et méthodes comptables

1.7.1 Base de préparation et de présentation des comptes semestriels résumés du 30 juin 2023

○ Déclaration de conformité et référentiel comptable

Pour élaborer ses comptes semestriels résumés au 30 juin 2023, la Société utilise les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, en les adaptant des normes, interprétations et amendements adoptés par la Commission Européenne et applicables ou appliqués par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

Les comptes annuels de l'exercice comparatif sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes semestriels résumés au 30 juin 2023 étant établis suivant la norme IAS 34, Information financière intermédiaire, ils ne constituent pas un jeu complet d'états financiers. Ils ne comportent que les événements significatifs de la période. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés annuels de l'exercice précédent.

La base de préparation des comptes consolidés semestriels résumés décrite dans les notes ci-après résulte en conséquence :

- des normes et interprétations applicables de manière obligatoire ou anticipée aux exercices ouverts avant le ou à compter du 1er janvier 2023 ;
- des options retenues et exemptions utilisées pour l'établissement des comptes de la période close au 30 juin 2023.

Les comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil de Surveillance et arrêtés par lui en date du 26 septembre 2023.

- **Nouvelles normes, interprétations et amendements applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 ou appliqués par anticipation**

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2023 sont sans impact significatif sur les comptes semestriels résumés au 30 juin 2023.

Norme, interprétation ou amendement	Description résumée	Méthode de transition
Amendement IAS 1 – Information à fournir sur les principes comptables	L'objet de l'amendement est que soient fournies des informations sur les méthodes comptables significatives en guidant les entités dans l'application du concept d'importance relative pour mieux identifier et présenter les méthodes comptables qui fournissent des informations significatives à inclure dans les états financiers, des autres méthodes non	Application prospective
Amendement IAS 8 – Définition d'une estimation comptable	L'amendement définit la notion d'estimation comptable et vise à faciliter la distinction entre des changements de méthodes comptables et des changements d'estimation comptable.	Application prospective
Amendement IAS 12 – Impôts différés liés à des actifs et passifs issus d'une unique transaction	L'amendement retire l'exception à la comptabilisation d'impôts différés pour des transactions qui donnent simultanément naissance à des actifs et passifs présentant des différences temporelles en sens inverse. Il oblige à comptabiliser des impôts différés sur les contrats de location et les provisions pour démantèlement.	Application rétrospective

- **Nouvelles normes, interprétations et amendements non encore applicables ni appliqués par anticipation**

Par ailleurs, la société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2023, la direction ne s'attendant pas à ce que l'adoption de ces normes listées ci-après ait une incidence significative sur les états de la situation intermédiaire de la société pour les exercices futurs :

Norme, interprétation ou amendement	Description résumée	Impacts attendus
Amendement IAS 1 – Classement des passifs en courant ou non courant	L'amendement clarifie les conditions pour classer un passif en courant ou en non courant. Le classement repose sur l'existence ou non à la clôture d'un droit substantiel à différer le paiement du passif. Il ne dépend ni des intentions de l'entité quant à ce paiement ni de la probabilité d'exercice du droit.	Analyse en cours Application rétrospective
Amendement IAS 1 – Passifs non courants avec covenants	L'amendement précise que les covenants à respecter après la clôture n'affectent pas le classement des dettes en courant ou non courant à la date de clôture. Des informations sont à fournir au sujet de ces covenants dans les notes annexes de manière à permettre aux investisseurs de comprendre le risque de remboursement anticipé d'une telle dette.	Analyse en cours Application rétrospective
Amendement IFRS 16 : dette de loyer dans une transaction de cession-bail	L'amendement complète la norme IFRS 16 sur la comptabilisation ultérieure des dettes de loyer nées de transactions de cession-bail.	Analyse en cours Application rétrospective aux transactions post 01/01/2019
Amendement IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement fournisseurs	L'amendement requiert de fournir des informations en annexe sur les accords de financement des fournisseurs autrement connus sous le nom d'affacturage inversé, dans le but d'améliorer la transparence de ces accords et leurs effets sur les passifs, flux de trésorerie et risque de liquidité.	Analyse en cours Application rétrospective sans obligation d'informations comparatives

1.7.2 Principales méthodes comptables

Les états de la situation intermédiaire ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs à la date d'acquisition.

Continuité d'exploitation

Compte tenu de son stade de développement stratégique et notamment de ses forts investissements en Recherche et Développement, GENOMIC VISION ne génère pas encore de cash-flow positif et ne prévoit pas, selon son business-plan actuel, d'atteindre son point d'auto-financement avant deux exercices supplémentaires. La Société dépend donc à ce stade de financements externes (OCABSA, partenariats industriels structurants, CIR).

Sur la base des seules ressources financières mobilisables dont elle dispose au 30 juin 2023, la Société peut financer ses activités, selon son business plan actualisé, jusqu'à fin octobre 2023, et ceci sans recours à de nouveaux financements.

Toutefois, les actions décrites ci-dessous sont en cours de réalisation avec force et détermination par l'équipe dirigeante :

- Restructuration de l'activité opérationnelle autour de trois pôles identifiés, Services, Bioproduction et Diagnostics et ce afin de suivre et de servir au plus près les besoins clients et de permettre la mise en place d'éventuels partenariats sectoriels forts avec des industriels de renom,
- Restructuration du Financement de l'activité, en effet en complément du support de son financier historique, Winance, et malgré l'environnement boursier difficile, la société travaille à l'établissement d'une nouvelle source de financement de type Fonds de dettes, moins dilutif.

L'opération, qui devrait permettre d'assurer une partie des besoins en financement de l'activité d'ici l'atteinte du point d'autofinancement, fera, le cas échéant, l'objet d'une communication complète auprès du marché,

- Mise en œuvre d'un plan d'économie essentiellement axé sur les frais de structures et l'internalisation des tâches précédemment assurées par des sociétés externes, et pour la prise en charge desquelles les équipes internes sont désormais suffisamment expérimentées.

Dans l'hypothèse où la Société n'aurait accès à aucun autre financement complémentaire, son insuffisance de financement démarrerait en novembre 2023, et pourrait atteindre 3 M€ au 31 décembre 2023, puis s'accroître de l'ordre de 9 M€ à fin septembre 2024.

Compte tenu du degré d'avancement de son projet industriel, des ventes déjà réalisées, du retour positif et de l'intérêt de la communauté scientifique et industrielle, ainsi que de l'ensemble des informations dont elle dispose, la Société estime qu'à ce stade, la probabilité qu'elle ne puisse pas trouver les financements nécessaires pour poursuivre ses activités, apparait modérée, sans toutefois pouvoir exclure un tel risque. En effet, le contexte géopolitique, économique, boursier et financier actuel pourrait, notamment à court-terme, rendre plus difficile la sécurisation par GENOMIC VISION, des financements dont elle a besoin, cette sécurisation dépendant par ailleurs en partie du bon déroulement du business plan de la Société, et en particulier de l'évolution de ses ventes, de la maîtrise de ses coûts ainsi que de la vitesse de mise sur le marché de ses projets de Recherche et Développement.

GENOMIC VISION mène une politique active de communication avec ses investisseurs, et de recherche de nouveaux financements (fonds propres, soutiens publics ou autres types de financement) tant en France qu'à l'étranger. Elle estime pouvoir compter sur le soutien de ses principaux actionnaires existants, et confirme travailler à réduire son « cash-burn » en mettant en œuvre des mesures d'économies.

La Société anticipe une extension progressive de son horizon de financement à 12 mois, en plusieurs étapes : la concrétisation à très court-terme d'opérations sur lesquelles elle travaille de manière active et qui devraient lui permettre de renforcer ses fonds propres et ainsi de poursuivre ses activités sur l'exercice ; puis d'autres initiatives complémentaires lui permettant d'étendre son horizon financier au moins jusqu'à fin 2024.

Les comptes ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation qui suppose que la société continuera ses activités opérationnelles dans un futur prévisible et pourra faire face à ses échéances. Bien que l'issue de la situation décrite plus haut soit incertaine pour les raisons exposées, la société a estimé que la préparation des comptes sur la base de la continuité d'exploitation est appropriée.

Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Au 30 juin 2023, nous avons considéré Les risques climatiques et macroéconomiques (pressions inflationnistes, hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts de matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change) dans les estimations comptables clés sans constater d'incidence significative sur ces estimations.

1.8 Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables

L'application des méthodes comptables nécessite que la direction de la Société procède à des estimations et retienne ainsi un certain nombre d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits apparaissant au compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Dès lors, toute variation ultérieure de ces hypothèses peut entraîner de la volatilité dans les résultats présentés, ce qui aurait pour conséquence que les valeurs comptables figurant dans les prochains états de la situation intermédiaire que publiera la Société diffèrent des estimations réalisées par la Société.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états de la situation intermédiaire de la Société peuvent être différents de valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont examinées de façon continue.

Ces hypothèses retenues dans le cadre d'estimation et de jugements portent essentiellement sur les éléments suivants :

- les provisions pour litiges,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites,
- l'estimation des flux de remboursements des subventions et avances remboursables,
- l'estimation des avantages économiques futurs générés par les projets de développement activés,
- les prévisions de trésorerie servant de base à la prise en considération de la continuité d'activité,
- la mise en œuvre ou non des clauses de retour pouvant exister dans certains contrats de vente conclus avec les clients à l'approche de la clôture et les coûts futurs de garantie estimés des contrats de vente,
- l'estimation de la durée des contrats de location et des taux marginaux retenus pour le calcul des passifs de location.

1.9 NOTES

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Variation des immobilisations incorporelles entre le 1er janvier 2023 et le 30 juin 2023

En milliers d'euros	01/01/2023	Augmentation	Cession (-)	Autres	30/06/2023
Frais de développement	262				262
Logiciels, concessions, brevets	253				253
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Total des valeurs brutes	515				515
Frais de développement - Amort.	229	13			242
Concessions, brevets - Amort.	250	0			250
Autres immobilisations incorporelles - Amort.					
Total des amortissements et dépréciations	479	13			492
Total des immobilisations incorporelles nettes	37	-13			23

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Variation des immobilisations corporelles entre le 1er janvier 2023 et le 30 juin 2023

En milliers d'euros	01/01/2023	Augmentation	Cession (-)	Autres	30/06/2023
Installations techniques - Outils industriels	1 465	501	0	0	1 966
Installations techniques - Droits d'utilisation des locaux	1 316	0	0	0	1 316
TOTAL Installations techniques - Outils industriels	2 781	501	0	0	3 282
Installations, agencements, aménagements	1 022	143	0	0	1 165
Matériels de bureau et matériel informatique	532	69	0	0	601
Matériel de transport	39	25	25	0	39
Mobilier	478	0	0	0	478
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total des valeurs brutes	4 852	739	25	0	5 566
Installations techniques - Amort.	1 343	379	0	0	1 722
Installations techniques Droits d'utilisation des locaux Amort.	595	96	0	0	691
TOTAL Installations techniques - Outils industriels - Amort.	1 938	475	0	0	2 413
Installations, agencements, aménagements - Amort	935	24	0	0	959
Matériels de bureau et matériel informatique - Amort	449	24	0	0	473
Matériel de transport - Amort	29	5	0	0	34
Mobilier - Amort	455	3	0	0	458
Provision pour restructuration	0	0	0	0	0
Total des amortissements et dépréciations	3 807	530	0	0	4 338
Total des immobilisations corporelles nettes	1 046	208	25	0	1 228

Au 30 juin 2023, les immobilisations corporelles incluent les plateformes (instruments conçus par la Société et dédiés au Peignage Moléculaire) propriété de Genomic Vision et mis à disposition de tiers (clients actuels ou futurs ou laboratoires avec lesquels la Société collabore) ou utilisés par Genomic Vision elle-même.

Les droits d'utilisation IFRS 16 concerne le bail immobilier des locaux et deux véhicules de fonction pris en crédit-bail.

NOTE 3 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués principalement de dépôts de garantie pour un montant de 343 K€ et de la réserve de trésorerie d'un montant de 20 K€ liée au contrat de liquidité (se référer au paragraphe 2.3.17 Capitaux propres).

NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE

Conformément à la norme IAS 12.24, les actifs d'impôts ne sont reconnus dans les comptes que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux suffisants, sur lesquels elle pourra imputer ces différences temporelles.

Sur la base des mêmes règles appliquées au 31 décembre 2022 et compte tenu des perspectives fiscales à court terme de la société, aucun impôt différé actif n'a été activé au 30 juin 2023 (cf Note 2.3.10).

NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE

Variation des stocks entre le 1er janvier 2023 et le 30 juin 2023

En milliers d'euros	01/01/2023	Variation	30/06/2023
Stocks de matières premières et autres appro.	452	-218	234
Stocks de marchandises	939	-884	56
Total Stocks nets	1 391	-1 102	290

Les stocks de marchandises au 30 juin 2023 incluent principalement les plateformes destinées à la vente.

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés (montant net)	634	237
Clients Factures à émettre	33	170
TOTAL CREANCES CLIENTS (MONTANT NET)	666	406
Débiteurs divers (AC)		
Débiteurs divers (AC) - Prov.		
Débiteurs divers	1 208	824
Charges constatées d'avance	165	170
TOTAL AUTRES CREANCES (MONTANT NET)	1 373	993
CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	2 039	1 400

La Société a enregistré une créance relative au crédit d'impôt recherche pour un montant de 227 K€ au titre du premier semestre 2023 (inclus dans le poste « débiteurs divers »). Le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2022 pour 454 k€ est encore en créance au 30 juin 2023.

Les créances clients sont toutes inférieures à 1 an.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est composée des éléments suivants :

En milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Instrument financiers à court terme		
Disponibilités	14	760
TOTAL TRESORERIE BRUTE	14	760
Concours bancaires courants		
TOTAL TRESORERIE NETTE	14	760

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**a) Capital social actuel**

Au 30 juin 2023, le capital est composé de 385.886.117 actions entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,01€.

Différentes catégories de titres	Valeur nominale (en €)		Nombre de titres	
	Au 31 décembre 2022	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Au 30 juin 2023
actions ordinaires	1 144 695	3 858 861	114 469 453	385 886 117
Total	1 144 695	3 858 861	114 469 453	385 886 117

Au cours du premier semestre 2023, le capital social de la société a augmenté de 2 714 K€ à la suite de conversion d'OCABSA. La prime d'émission résultant de ses opérations se chiffre à 726 K€.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Nombre actions	Nominal	Prime d'émission	Total
31-janv-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 1 de l'emprunt obligataire Winance 2022+Fees T1)	44 666 664	446 667	713 333	1 160 000
10-mars-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 2 de l'emprunt obligataire Winance 2022+Fees T1)	82 750 000	827 500	12 500	840 000
24-avr-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 2 de l'emprunt obligataire Winance 2022- Winance)	25 000 000	250 000	0	250 000
16-juin-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 2 de l'emprunt obligataire Winance 2022- Winance)	20 000 000	200 000	0	200 000
16-juin-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 2 de l'emprunt obligataire Winance 2022- Winsalus)	28 000 000	280 000	0	280 000
23-juin-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 2 de l'emprunt obligataire Winance 2022- Winance)	20 000 000	200 000	0	200 000
23-juin-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 2 de l'emprunt obligataire Winance 2022- Winsalus)	25 000 000	250 000	0	250 000
26-juin-23	(+) Augmentation de capital par conversion des OCABSA (tranche 2 de l'emprunt obligataire Winance 2022- Winance)	26 000 000	260 000	0	260 000
	Augmentation des capitaux propres	271 416 664	2 714 167	725 833	3 440 000

b) Historique des augmentations de capital

Le tableau ci-dessous synthétise les fonds levés jusqu'au 30 juin 2023 avec leurs impacts respectifs sur le capital et les primes d'émissions.

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission*	Fonds levés
Total au 31.12.2022	114 469 453	1 146	53 884	55 030
Janvier 2023 à Juin 2023	271 416 664	2 714	8	2 723
Total au 30.06.2023	385 886 117	3 860	53 892	57 752

c) Capital potentiel

Bons de souscription d'actions

Au 30 juin 2023, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société, dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires.

A la date de clôture, les bons de souscription d'actions en circulation attribués et non annulés, qu'ils soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à souscription de

- 7 000 actions de la Société (par exercice des BSA 2016-1 détenus par des personnes physiques) au cours d'exercice de 7,90 €,
- 137 582 718 actions de la Société au profit de Winance dans le cadre des contrats de financement sous forme d'OCABSA et résumés dans le tableau ci-après :

Winance juin 2020

Contrat	Dénomination	Tirage	Date d'émission	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Augmentation de capital
juin-20	Tranche 1	800 000	27/11/2020	1 250 000	1 250 000	0,64 €	1 250 000	27/11/25	312 500	0,88 €	125 000 €
juin-20	Tranche 2	1 200 000	29/04/2021	2 608 695	2 608 695	0,46 €	2 608 695	29/04/26	652 174	0,63 €	260 870 €
juin-20	Tranche 3	1 000 000	26/08/2021	540 540	540 540	0,37 €	540 540	26/08/26	135 135	0,51 €	54 054 €
juin-20			29/09/2021	909 090	909 090	0,33 €	909 090	29/09/26	227 273	0,45 €	90 909 €
juin-20			06/10/2021	588 235	588 235	0,34 €	588 235	06/10/26	147 059	0,46 €	58 824 €
juin-20			08/11/2021	625 000	625 000	0,32 €	625 000	08/11/26	156 250	0,44 €	62 500 €
juin-20			18/11/2021	370 370	370 370	0,27 €	370 370	18/11/26	92 593	0,37 €	37 037 €
juin-20	Tranche 4	1 000 000	18/11/2021	370 370	370 370	0,27 €	370 370	18/11/26	92 593	0,37 €	37 037 €
juin-20			30/11/2021	800 000	800 000	0,25 €	800 000	30/11/26	200 000	0,34 €	80 000 €
juin-20			07/12/2021	1 200 000	1 200 000	0,25 €	1 200 000	07/12/26	300 000	0,34 €	120 000 €
juin-20			06/01/2022	1 052 631	1 052 631	0,19 €	1 052 631	06/01/27	263 158	0,34 €	105 263 €
juin-20			14/01/2022	1 052 631	1 052 631	0,19 €	1 052 631	14/01/27	263 158	0,27 €	105 263 €
juin-20	Tranche 5	1 000 000	07/02/2022	1 333 333	1 333 333	0,15 €	1 333 333	07/02/27	333 333	0,20 €	133 333 €
juin-20			01/03/2022	769 230	769 230	0,13 €	769 230	01/03/27	192 308	0,17 €	76 923 €
juin-20			15/03/2022	1 111 111	1 111 111	0,09 €	1 111 111	15/03/27	277 778	0,12 €	111 111 €
juin-20			16/03/2022	1 111 111	1 111 111	0,09 €	1 111 111	16/03/27	277 778	0,12 €	111 111 €
juin-20			23/03/2022	2 000 000	2 000 000	0,10 €	2 000 000	23/03/27	500 000	0,14 €	200 000 €
juin-20			24/05/2022	1 250 000	1 250 000	0,08 €	1 250 000	24/05/27	312 500	0,11 €	125 000 €
juin-20			23/06/2022	833 333	833 333	0,06 €	833 333	23/06/27	208 333	0,09 €	83 333 €
juin-20			27/06/2022	833 333	833 333	0,06 €	833 333	27/06/27	208 333	0,09 €	83 333 €
juin-20			29/06/2022	833 333	833 333	0,06 €	833 333	29/06/27	208 333	0,09 €	83 333 €
juin-20			03/07/2022	833 333	833 333	0,06 €	833 333	03/07/27	208 333	0,08 €	83 333 €
juin-20	Tranche 6	1 000 000	07/07/2022	7 500 000	7 500 000	0,05 €	7 500 000	07/07/27	1 875 000	0,07 €	750 000 €
juin-20			11/08/2022	2 000 000	2 000 000	0,05 €	2 000 000	11/08/27	500 000	0,07 €	200 000 €
juin-20			18/08/2022	3 000 000	3 000 000	0,05 €	3 000 000	18/08/27	750 000	0,08 €	300 000 €
juin-20			22/08/2022	2 000 000	2 000 000	0,05 €	2 000 000	22/08/27	500 000	0,08 €	200 000 €
juin-20			24/08/2022	1 666 667	1 666 667	0,06 €	1 666 666	24/08/27	416 667	0,08 €	166 667 €
juin-20			08/09/2022	714 286	714 286	0,07 €	714 285	08/09/27	178 571	0,10 €	71 429 €
juin-20			20/09/2022	833 333	833 333	0,06 €	833 333	20/09/27	208 333	0,09 €	83 333 €
juin-20			22/09/2022	1 250 000	1 250 000	0,06 €	1 250 000	22/09/27	312 500	0,09 €	125 000 €
	Total	6 000 000		41 239 966	41 239 966		41 239 963		10 309 991		4 123 996

Winance avril 2022

Contrat	Dénomination	Titulaire	Tirage	Date d'émission	Nombre de bons émis	Prix du bon	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire
avr-22	BSA Tranche 1	Winance	2 000 000	29/08/2022	2 000 000	0,11	2 000 000	29/08/2027	7 272 727
avr-22	BSA Tranche 2	Winance	1 000 000	13/02/2023	1 000 000	0,02	1 000 000	13/02/2028	20 000 000
avr-22	BSA Tranche 2	Winsalus	1 000 000	13/02/2023	1 000 000	0,02	1 000 000	13/02/2028	20 000 000
avr-22	BSA Tranche 3	Winance	2 000 000	23/06/2023	2 000 000	0,01	2 000 000	23/06/2028	80 000 000
	Total		6 000 000		6 000 000		6 000 000		127 272 727

- 1 518 931 actions de la Société au profit de Negma (ex Bracknor) et résumés dans le tableau ci-après :

Dénomination	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux
BSA Tranche 9	18/7/18	485 436	485 436	0	485 436	18/07/23	485 436	1,03 €	499 999,08 €
BSA Tranche 10	20/8/18	561 797	561 797	0	561 797	20/08/23	561 797	0,89 €	499 999,33 €
BSA Tranche 11	10/10/18	471 698	471 698	0	471 698	10/10/23	471 698	1,06 €	499 999,88 €
BSA Tranche 12	19/11/18	471 698	471 698	471 698	0	19/11/23	0	0,53 €	- €
BSA Tranche 13	28/11/18	1 136 363	1 136 363	1 136 363	0	28/11/23	0	0,44 €	- €
TOTAL		3 126 992	3 126 992	1 608 061	1 518 931		1 518 931		1 499 998

Il est précisé que 1.608.061 bons de souscription d'actions ont été exercés par Negma sur le quatrième trimestre 2021 et que 397 080 bons de souscriptions d'actions sont arrivés à échéance au cours du premier semestre 2023.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises

A ce jour, 8 plans d'émission de Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ont été autorisés par l'assemblée générale, dont 3 sont encore actifs au 30 juin 2023 et dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BCE 2005-1	87 464	18/11/05	87 464	87 464	gratuit	43 732	0	43 732	14/11/23	43 732	3,43 €	150 000,76 €
BCE 2016-1	550 000	30/6/15	494 000	490 500	gratuit	318 000	0	150 000	20/05/26	150 000	7,90 €	1 185 000,00 €
BCE 2016-2	580 000	23/6/16	159 577	159 577	gratuit	90 000	0	69 577	14/12/26	69 577	4,50 €	313 096,50 €
TOTAL	2 377 464		824 541	821 041		535 232	0	263 309		263 309		1 148 097

Au 30 juin 2023, ces Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise en circulation donnent droit à souscription de 263 309 actions de la Société. Aucun BSPCE n'a été exercé sur la période.

Synthèse des instruments dilutifs existants

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant au 30 juin 2023, pourrait conduire à la création au maximum de 139 371 958 actions nouvelles.

Ces instruments dilutifs sont actuellement hors de la monnaie compte tenu des cours d'exercice compris entre 0,07€ et 7,90 €.

d) Paiements fondés en actions

Dans le cadre de ces plans d'émission de Bon de souscription (BSA) ou de Bon de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), la Société offre à ses dirigeants et certains salariés la possibilité de souscrire à ces opérations. Ces instruments de capital sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2).

L'acquisition de droits s'est terminée au premier semestre 2019, en conséquence aucune charge au titre de la présente norme n'a été enregistrée entre 2019 et 2023 contre une charge de 108 K€ en 2018.

NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**Variation des dettes financières du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023**

En milliers d'euros	01/01/2023	Augmentations cash	Augmentations non-cash	Transfert	Remboursements	30/06/2023
Dettes Financières IFRS 16	625				-100	525
Emprunt	1 500	2 337	1 213		-4 789	260
Emprunts et dettes financières non courantes	2 125	2 337	1 213		-4 890	785
Dettes Financières IFRS 16	191				100	197
Emprunt	121				-121	
Emprunts et dettes financières courantes	311				-20	197
Total des emprunts et dettes financières	2 436	2 337	1 213		-4 910	982

Le poste « dettes financières IFRS 16 » pour 525 K€ au 30 juin 2023 représente en totalité le capital restant dû supérieur à un an pour les bureaux pris en location. Pour les véhicules, le capital restant dû est inférieur à un an.

Pour les bureaux, les caractéristiques du contrat sont les suivantes :

Durée : 6 ans

Taux d'endettement : 1 %

Date de fin du contrat : 30/09/2026

Pour les véhicules, les caractéristiques des contrats sont les suivantes :

Durée : 3 ans

Taux d'endettement : 1 %

Date de fin du contrat : 01/04/2023 et 30/04/2024

Au niveau des emprunts, les transferts à hauteur de 4 789K€, correspondent aux variations de juste valeur par les autres éléments du résultat global non recyclable du risque de crédit, par la conversion des obligations en capital et par le coûts de transactions comptabilisées en résultat net.

NOTE 10 : PROVISIONS**10.1. Retraite**

En raison du montant non significatif de la variation semestrielle, la société a maintenu la provision au titre de l'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite au même niveau qu'au 31/12/2022.

10.2. Récapitulatif des provisions au Passif

En milliers d'euros	01/01/2023	Dotations	Reprises Provisions	Reclassements	30/06/2023
PROVISIONS NON COURANTES					
Restructuration					
Litige					
Retraite PIDR	241				241
PROVISIONS NON COURANTES	241				241
PROVISIONS COURANTES					
Restructuration					
Litige	652	127			778

NOTE 11 : PASSIFS SUR CONTRATS

Les passifs sur contrats concernent principalement les activités de service (117 k€ sur les 120 k€ de solde). La quasi-totalité de ces passifs a été réalisée au cours du second semestre 2023.

NOTE 12 : FOURNISSEURS

En milliers d'euros	2023	2022
Fournisseurs	2 788	1 219
Factures non parvenues	450	204
Clients Avoirs à émettre		
DETTES FOURNISSEURS HORS IMMOBILISATIONS	3 238	1 423
Fournisseurs d'immobilisations	127	127
TOTAL DETTES FOURNISSEURS COURANTES	3 365	1 550

NOTE 13 : INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN ET EFFET RESULTAT**2023**

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dette au coût amorti
ACTIF FINANCIER				
Actif disponible à la vente				
Autres actifs financiers non courants	363	20	343	
Créances clients nettes	665		665	
Autres actifs financiers courants	1 373		1 373	
Equivalents de trésorerie	14	14		
PASSIF FINANCIER				
Emprunt / OCABSA	197	197		
Dettes financières LT sur crédit Bail				
Dettes diverses non courantes				
Avances conditionnées à CT				
Dettes financières CT sur crédit Bail				
Fournisseurs	3 365			3 365

2022

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dette au coût amorti
ACTIF FINANCIER				
Actif disponible à la vente				
Autres actifs financiers non courants	356	13	343	
Créances clients nettes	406		406	
Autres actifs financiers courants	993		993	
Equivalents de trésorerie	760	760		
PASSIF FINANCIER				
Emprunt / OCABSA	121			
Dettes financières LT sur crédit Bail				
Dettes diverses non courantes				
Avances conditionnées à CT				
Dettes financières CT sur crédit Bail				
Fournisseurs	1 550			1 550

NOTE 14 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT**Note 14.1 : Produits des activités ordinaires****a) Chiffre d'affaires**

En milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022
Marché France	110	76
Marché USA	182	300
Marché EMEA	301	135
Chiffre d'affaires	593	511

b) Autres produits de l'activité ordinaire

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Crédit impôt recherche	227	232
Subventions d'Etat	6	
Autres produits de l'activité	233	232
Total des produits des activités ordinaires	233	232

Note 14.2 : Nature des dépenses allouées par fonction

Les frais de recherche et développement sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Achats et variation de stocks	182	242
Charges de Personnel	1 238	1 178
Charges Externes	1 481	135
Impôts, taxes et versements assimilés	29	9
Charges financières		
Dotations nettes aux amortissements	234	44
Total Recherche et Développement	3 164	1 608

Les frais sur ventes et de marketing sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Achats et variation de stocks	18	2
Charges de Personnel	250	209
Charges Externes	176	48
Impôts, taxes et versements assimilés	11	3
Charges financières		
Dotations nettes aux amortissements	3	8
Total Ventes et Marketing	457	269

Les frais généraux sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Achats et variation de stocks	32	50
Charges de Personnel	223	381
Charges Externes	1 096	759
Impôts, taxes et versements assimilés	69	20
Charges financières	-133	
Dotations nettes aux amortissements	100	122
Total Frais généraux	1 387	1 331

Le total des charges par nature hors coût des ventes, autres charges courantes et autres charges opérationnelles est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Achats et variation de stocks	232	294
Charges de Personnel	1 711	1 768
Charges Externes	2 753	942
Impôts, taxes et versements assimilés	109	32
Charges financières	-133	
Dotations nettes aux amortissements	337	173
Total des charges opérationnelles par nature	5 009	3 209

Note 14.3 : Autres produits et charges courantes

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Autres produits courants	145	115
TOTAL AUTRES PRODUITS COURANTS	145	115
Autres charges de gestion courante	1 027	12
Provision pour dépréciation créances clients		
TOTAL AUTRES CHARGES COURANTES	1 027	12
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES COURANTS	-882	102

Les autres charges de gestion courante comprennent notamment :

- 860 K€ de dotation pour dépréciation des stocks ;
- 127 K€ de dotation pour litiges.

Note 14.4 : Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Produits de cession immobilisations corporelles	25	
Provision pour Restructuration		
Autres produits exceptionnels		10
Provisions pour Litiges		
TOTAL AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS	25	10
Dons		
VNC des immobilisations corporelles cédées	25	
Frais de restructuration		
Autres charges		67
TOTAL AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	25	67
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		-56

Note 14.5 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement net se calcule de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts et charges financières	-1 249	-48
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	-1 249	-48
Produits nets		
Autres charges financières		
PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-1 249	-48

Les intérêts et charges financières sont principalement liés à l'IFRS 16 et au coût de la dette financière (frais liés au contrat de financement par OCABSA).

Les autres produits et charges financiers se présentent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Autres produits financiers dont juste v aleur		
Différences Positiv e de change	4	26
Autres		
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4	26
Autres charges financières dont juste v aleur		
Différences négativ es de change	24	18
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	24	18
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-21	9

NOTE 15 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE) sont considérés comme anti dilutifs. Ainsi le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

	30/06/2023	30/06/2022
Nombre d'actions à l'ouverture	114 469 453	60 553 948
Augmentation de capital	271 416 664	-54 498 553
Nombre d'actions à la clôture	385 886 117	6 055 395
Nombre d'actions moyen pondéré	104 077 776	54 860 874
Nombre d'actions moyen pondéré pour le résultat dil	-101 422 224	54 860 874
Résultat par action	-0,06	-0,05
Résultat par action diluée	0,06	-0,05

NOTE 16 : IMPOT

La société n'a pas d'impôt exigible et n'a pas constaté d'impôts différés sur la période.

NOTE 17 : INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe applique au 30 juin 2023 la norme IFRS 8 (secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes. D'un point de vue bilanciel, il n'y a pas de différence entre le reporting financier suivi en interne et le bilan présenté dans ce document.

La Société distingue le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones, à savoir la France, Europe hors France, les Etats Unis et le reste du monde.

En milliers d'euros	France	USA	EMEA	30/06/2023
Chiffre d'affaires	110	182	301	593
Autres produits				233
Total des produits des activités				826
Coût des ventes				-66
Recherche et Développement				-3 164
Ventes et Marketing				-457
Frais généraux				-1 387
Charges liés aux paiements en actions				
Autres produits courants				145
Autres charges courantes				-1 027
Résultat courant opérationnel				-5 130
Autres produits opérationnels				25
Autres charges opérationnelles				-25
Résultat opérationnel				-5 130
Coût de l'endettement financier net				-1 249
Autres produits financiers				4
Autres charges financières				-24
Résultat courant avant impôts				-6 400
Impôt sur les sociétés				
Impôts différés				
Résultat net				-6 400

En milliers d'euros	France	USA	EMEA	30/06/2022
Chiffre d'affaires	76	300	135	511
Autres produits				232
Total des produits des activités				743
				0
Coût des ventes				-90
Recherche et Développement				-1 608
Ventes et Marketing				-269
Frais généraux				-1 331
Charges liés aux paiements en actions				
Autres produits courants				115
Autres charges courantes				-12
Résultat courant opérationnel				-2 454
Autres produits opérationnels				10
Autres charges opérationnelles				-67
Résultat opérationnel				-2 510
Coût de l'endettement financier net				-48
Autres produits financiers				26
Autres charges financières				-18
Résultat courant avant impôts				-2 549
Impôt sur les sociétés				
Impôts différés				-18
Résultat net				-2 568

NOTE 18 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'actifs financiers, de trésorerie et de titres de placement. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont le risque de liquidité et le risque de crédit

Risque de liquidité

La Société finance sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, d'obtention d'avances remboursables et de subventions et de remboursement de créances de Crédit d'Impôt Recherche, mais n'a pas eu recours à des emprunts bancaires. En conséquence, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

A l'avenir, et pour financer les développements futurs de sa technologie et de ses produits, la Société continuera à avoir des besoins de financement importants. Si la Société se trouvait dans l'incapacité de s'autofinancer, elle serait amenée à rechercher d'autres sources de financement, notamment par le biais de nouvelles augmentations de capital.

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société. Au 30 juin 2023, les disponibilités, sont sur des comptes courants.

En outre, le risque lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif au regard de la qualité des institutions financières cocontractantes.

Risque de crédit

Le risque de crédit concerne principalement le risque lié au délai de recouvrement de créances clients et le risque lié au contrat de financement Winance.

a- Risque lié au délai de recouvrement des créances détenues auprès des clients

Les clients de Genomic Vision sont notamment des laboratoires académiques, des laboratoires pharmaceutiques et des sociétés de biotechnologie. Ces clients respectent en règle générale leurs engagements contractuels et notamment les délais de paiements pour le compte de la Société. Cependant il ne peut être exclu, spécifiquement au travers d'éléments conjoncturels, que ces clients ne dépassent pas les délais de règlements usuels.

A la date du présent document, nous constatons tout de même une meilleure maîtrise des délais de paiements qui évoluent à la baisse.

b- Risque lié au contrat de financement Winance

La Société a défini les principaux axes stratégiques prioritaires suivants :

- Consolidation et renfort des équipes R&D, poursuite des projets en cours et élargissement du portefeuille d'applications :

1/Développement de nouvelles solutions à haute valeur ajoutée répondant aux besoins des marchés suivants :

L'analyse et l'édition du génome, ainsi que la bio-production,

La recherche fondamentale et clinique principalement axée sur l'oncologie et les maladies liées au vieillissement,

Le diagnostic in-vitro : HPV, FSHD et autres nouveaux tests à venir.

2/ Amélioration des performances de l'instrumentation pour la rendre plus accessible :

Développement de systèmes intégrés, depuis la préparation des échantillons jusqu'au rendu et l'interprétation des résultats,

Automatisation de l'instrumentation pour permettre son utilisation en routine.

- Consolidation et renfort des équipes Ventes, Supports et Marketing :

- Elargissement de la couverture terrain pour répondre aux besoins du marché à l'international, essentiellement Etats Unis et Europe,

- Signature de partenariats structurants avec des tiers afin de diversifier nos compétences et d'accélérer nos programmes.

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, la société a signé, en date du 11 avril 2022 un contrat de financement avec Winance prévoyant la mise à disposition d'un maximum de 15 tranches de financement de 2M€ l'une, soit jusqu'à 30 M€.

Les principaux risques liés à ce financement sont notamment les suivants :

- le montant total des souscriptions des OC et des actions nouvelles auxquelles l'exercice des BSA donnerait droit n'est pas garanti et dépendra notamment des conditions de marché lors de chaque tirage ; en particulier, les tirages seraient interrompus si le cours de bourse d'une action de la Société devenait inférieur à la valeur nominale, soit 0,01 euro;
- les actionnaires verront leur participation dans le capital social de la Société significativement diluée en raison de l'émission des actions nouvelles émises sur conversion des OC et/ou exercice des BSA par l'Investisseur ;
- la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ;
- les cessions des actions nouvelles émises sur conversion des OC et/ou exercice des BSA sont susceptibles d'intervenir sur le marché très rapidement après leur émission et d'avoir un impact défavorable significatif sur le cours de l'action de la Société, l'investisseur n'ayant pas vocation à rester au capital ;
- en l'absence de liquidité suffisante, Winance pourrait ne plus pouvoir céder les actions résultant de la conversion des OC et/ou de l'exercice des BSA sur le marché, ce qui remettrait en cause cette source de financement.

Autres facteurs de risque

Les autres facteurs de risque sont résumés de la manière suivante:

Catégorie	Risque	Criticité
3.1 - Risques liés au(x) secteur(s) d'activités de la Société	3.1-1. Risque lié à l'absence de succès commercial des produits auprès de la communauté médicale et scientifique	●●●
	3.1-2. Risque lié à la concurrence	●●●
	3.1-3. Risque lié à l'attractivité sur le marché du travail et aux difficultés de rétention des collaborateurs	●●
3.2 - Risques liés à la stratégie de la Société	3.2-1. Risque lié au contrat de financement Winance	●●●
	3.2-2. Risque lié à la dépendance vis-à-vis des tiers	●●
	3.2-3. Risque lié à la non-conclusion ou au non-renouvellement d'accords de partenariat	●
3.3 - Risques opérationnels	3.3-1. Risque lié au stade de développement des produits	●●
	3.3-2. Risque lié au délai de recouvrement des créances détenues auprès des clients	●●
3.4 - Risques liés à l'environnement technologique de la Société	3.4-1. Risque lié aux évolutions technologiques et à la mise en place de nouveaux produits ou services	●●
	3.4-2. Risque lié à l'impossibilité de faire face au volume de la demande au regard des capacités de traitement technologiques	●
	3.4-3. Risque lié à la sécurité des systèmes d'information (espionnage industriel, cybercriminalité...)	●
3.5 - Risques de marché	3.5-1. Risque de liquidité	●●●
	3.5-2. Risque lié à la dilution des actionnaires, à la conclusion de contrats d'OCABSA successifs et risque de dilution subséquent	●●●
	3.5-3. Risque lié à l'obtention de financements (crédits d'impôt recherche)	●
	3.5-4. Risque de change	●
3.6 - Risques juridiques	3.6-1. Risque lié à la non-obtention ou non-renouvellement des approbations réglementaires nécessaires	●●
	3.6-2. Risque lié au portefeuille de brevets	●●
	3.6-3. Risque lié à une évolution de plus en plus contraignante du cadre réglementaire	●●

NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements donnés

La Société a les engagements hors bilan suivants depuis le 31 décembre 2017 :

La société avait mis en œuvre le pré-financement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation en signant un contrat de cession de la créance de CIR 2017 à un fonds dédié pour une valeur comptable de 31 K€ sur lequel un paiement de 10 K€ est intervenu en date du 10 mars 2022

b) Engagements reçus

La Société n'a pas reçu de nouveaux engagements hors bilan au cours de ce premier semestre.

NOTE 20 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les évènements postérieurs à la clôture survenus entre la clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes sont les suivants :

Amendement au contrat de financement Winance daté du 11 avril 2022

La baisse du cours de bourse qui est passé en dessous de la valeur nominale de l'action (0.01 €) depuis le 11 juillet 2023 a conduit la société et son financeur à revoir les termes du contrat conclu le 11 avril 2022. En effet, le contrat prévoyait la suspension de tout tirage au titre de la ligne de financement en cas de survenance de ce cas de figure. Dans ce contexte, un avenant au contrat d'émission et de souscription d'OCABSA a été signé le 26 juillet 2023. Il prévoit notamment les amendements suivants :

Prolongation de la période de remédiation :

Si le cours de l'action est inférieur à la valeur nominale d'une action pendant cinq (5) jours de bourse consécutifs, l'émetteur n'a pas le droit d'envoyer une demande à l'investisseur. Si cette situation dure plus de quinze (15) jours de bourse, elle constitue un cas de défaut.

Nonobstant la disposition ci-dessus, l'émetteur pourra bénéficier d'une prolongation de la période de remédiation jusqu'à trois (3) mois, à compter du 6e jour de bourse après la survenance du cas de défaut, sous réserve d'un consentement mutuel écrit des deux parties.

Pendant cette période de remédiation prolongée, l'Émetteur doit prendre avec diligence toutes les mesures nécessaires pour remédier au cas de défaut et ramener le cours de l'action au-dessus de la valeur nominale pendant une période d'au moins 14 jours de bourse.

Si l'émetteur remédie avec succès au cas de défaut au cours de la période de remédiation prolongée, l'investisseur s'engage à ne pas exercer son droit de résiliation unilatérale de la convention en raison de la survenance du cas de défaut.

Mécanisme d'indemnisation :

Si, lors de la conversion des Titres, le Prix de conversion des Titres convertis est inférieur à la Valeur nominale, l'Émetteur émettra un nombre d'actions égal au montant de conversion divisé par la valeur nominale.

En outre, l'émetteur paiera à l'Investisseur un montant égal à la différence, cette dernière étant calculée comme suit : montant de conversion moins (la valeur du nombre d'Actions émises multipliée par quatre-vingt-douze pour cent (92%) du VWAP de clôture le plus bas au cours de la Période de fixation du prix).

Tirages partiels sur le contrat de financement

Consécutivement à la conclusion de l'amendement au contrat de financement, Genomic Vision a procédé à des tirages partiels sur sa ligne de financement pour un montant global de 450 K€ réparti sur les mois de juillet et août.

Litige avec l'ancienne Présidente du Directoire

Dans le cadre du litige opposant la société à son ancienne Présidente du Directoire, le Tribunal de commerce de Nanterre dans son jugement rendu le 12 juillet 2023 a débouté la demanderesse de l'ensemble de ses demandes. Un appel a été interjeté devant la cour d'appel de Versailles le 4 septembre 2023, la provision de 607 K€ comptabilisée au 31 décembre 2022 est donc maintenue au 30 juin 2023.

NOTE 21 : RELATIONS AVEC DES PARTIES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de surveillance sont décrites dans les comptes annuels au 31 décembre 2022. Il n'y a pas eu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2022. Les principales rémunérations ont donc été reconduites au 30 juin 2023 prorata temporis.